

## PVCA 2024-09-24 (272<sup>e</sup>)

### PROCÈS-VERBAL

De la deux cent soixante-douzième (272<sup>e</sup>) assemblée ordinaire du Conseil d'administration du Cégep de Granby, tenue le mardi 24 septembre 2024 à la salle Émile-Roberge (local E307).

---

#### Membres présents :

- M<sup>me</sup> Morgane Belkaloul, étudiante du secteur préuniversitaire (présente jusqu'au point n° 21.4 inclus)
- M. Sylvain Gagné, personnel enseignant
- M. Mauricio Izquierdo, personnel de soutien
- M<sup>me</sup> Andrea Languay, parent
- M<sup>me</sup> Geneviève Laporte, parent
- M. Vincent Larose, directeur général
- M<sup>me</sup> Valérie Lefebvre, directrice des études (présente jusqu'au point n° 19 inclus)
- M. Carl Morissette, président, milieu des centres de services scolaires
- M. Jean-Luc Nappert, milieu socioéconomique
- M<sup>me</sup> Sonya Paquet, partenaire du milieu de travail
- M. Martin Toussaint, milieu universitaire
- M. François Tougas, personnel enseignant
- M. Simon Villeneuve, vice-président, milieu des entreprises

#### IL Y A QUORUM

#### Membres absents :

- M<sup>me</sup> Roxana Cledon, milieu socioéconomique
- M. André Moïse, milieu des entreprises, s'est excusé
- M<sup>me</sup> Nancy Nepton Tremblay, diplômée du secteur technique, s'est excusée
- M<sup>me</sup> Jolaine O. Boulanger, personnel professionnel, s'est excusée
- M<sup>me</sup> Angélyk Turmel, étudiante du secteur technique

#### Poste vacant :

Diplômé(e) du secteur préuniversitaire

#### Invités :

- M<sup>me</sup> Huguette Dupont, directrice des Technologies de l'information (sortie lors du point n° 19)
- M<sup>me</sup> Isabelle Giard, directrice des Affaires étudiantes et des services à la communauté (sortie lors du point n° 19)
- M<sup>me</sup> Marie-Janou Lusignan, directrice adjointe à la Direction des études (présente au point n° 21.1)
- M. Sébastien Pearson, directeur du Service des ressources humaines (sorti lors du point n° 19)
- M<sup>me</sup> Lucie Deslandes, agente d'administration à la Direction générale

## 2024-272-01 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après constat du quorum, M. Carl Morissette ouvre la séance à 18 h 32 et souhaite la bienvenue à tous et toutes, et plus particulièrement à M<sup>me</sup> Morgane Belkaloul, nouvelle étudiante au CA issue du secteur préuniversitaire.

## 2024-272-02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

*Doc. 2 : Projet d'ordre du jour*

**Il est proposé par M. Simon Villeneuve, appuyé par M<sup>me</sup> Sonya Paquet et résolu** d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

1. Ouverture de la séance – 5 min
2. Adoption de l'ordre du jour – 2 min
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 11 juin 2024 – 2 min
4. Affaires découlant du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 11 juin 2024 – 2 min
5. Rapport des comités : – 2 min
  - 5.1. Comité exécutif – 10 septembre 2024
6. Recommandation des sanctions de diplôme d'études collégiales (DEC) – 2 min
7. Approbation des sanctions d'attestation d'études collégiales (AEC) – 2 min
8. Nomination des membres de la Commission des études pour l'année 2024-2025 – 2 min
9. Mise à jour des membres du Comité d'éthique de la recherche – 5 min
10. Révision du programme d'attestation d'études collégiales (AEC) de Zoothérapie et interventions harmonisées – 10 min
11. Révision du programme d'attestation d'études collégiales (AEC) de Techniques de gestion des ressources humaines (anciennement : Agent en support à la gestion des RH) – 10 min
12. Révision du Règlement n° 9 relatif aux droits prescrits en vertu de l'article 24,5 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel (L.R.Q., c. C-29)* – 10 min
13. Projets d'infrastructures – 15 min
  - 13.1. État de situation
  - 13.2. Adjudication d'un contrat en archéologie
14. Résolution concernant l'imposition du niveau d'investissement pour l'année 2024-2025 – 10 min
15. État d'avancement de la planification stratégique – 15 min
16. Bilan du Plan d'action 2023-2024 – 10 min
17. Plan d'action 2024-2025 – 10 min
18. Dépôt du Plan de travail du Conseil d'administration 2024-2025 – 8 min
19. Révision de la Politique de gestion du personnel d'encadrement – 10 min
20. Élections – 8 min
  - 20.1. Comité de gouvernance et d'éthique (1 membre de l'externe)
  - 20.2. Comité des ressources humaines (1 membre de l'interne)
  - 20.3. Comité d'évaluation du directeur général (1 membre du Comité exécutif)
  - 20.4. Comité d'évaluation du directeur des études (1 membre du Comité exécutif)
21. Période d'information
  - 21.1. Visite d'audit de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC) le 1er octobre 2024 – 10 min
  - 21.2. Commission des études – 8 min
    - 21.2.1. Bilan des activités 2023-2024
    - 21.2.2. Plan de travail 2024-2025
  - 21.3. Évolution des inscriptions par programme à l'enseignement régulier – 5 min
  - 21.4. Rapport d'audit en sécurité de l'information – 5 min
  - 21.5. Fondation du Cégep – 2 min
  - 21.6. Rapport du DG – 5 min

- 21.7. Évaluation du CA – 10 min  
22. Date de la prochaine assemblée : mardi 12 novembre 2024  
23. Levée de la séance

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**  
**RÉS. 272-CA-01**

**2024-272-03 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 11 JUIN 2024**

*Doc. 3 : Procès-verbal du 11 juin 2024*

Une erreur s'est glissée à la fin d'une phrase, au point n° 10. Nous aurions dû lire : *Les modalités de la formation, soit à distance, sont questionnées par M. Tougas, et non M. Chaput.* En tenant compte de cette modification, **il est proposé par M. Mauricio Izquierdo, appuyé par M. Sylvain Gagné et résolu** d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 11 juin 2024.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**  
**RÉS. 272-CA-02**

**2024-272-04 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 11 JUIN 2024**

M. Larose mentionne que les suivis de l'assemblée du 11 juin ont été faits (calendrier scolaire en place, rapport transmis à la CEEC, etc.). Autrement, quelques sujets reviennent (plan stratégique, etc.).

Relativement au point n° 10, M<sup>me</sup> Lefebvre mentionne que la quinzaine de personnes ayant suivi la formation en ligne de l'AEC Éducation à l'enfance a répondu au questionnaire d'évaluation de la formation que la formule leur convenait. Les personnes participantes à l'AEC sont deux jours par semaine au travail.

**2024-272-05 RAPPORT DES COMITÉS**

**5.1. Comité exécutif – 10 septembre 2024**

Les membres ont préparé l'assemblée de ce soir, discuté des niveaux d'investissement, des projets d'infrastructure, du plan stratégique, participé à la révision de la Politique de gestion du personnel d'encadrement puis fait un retour sur les résultats de l'évaluation du CA.

**2024-272-06 RECOMMANDATION DES SANCTIONS DE DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC)**

*Doc. 6 : Recommandation des sanctions de DEC*

M<sup>me</sup> Lefebvre dépose le tableau des statistiques. Les cent-quatre-vingt-seize (196) dossiers de sanction déposés pour approbation ont satisfait aux conditions de l'obtention de la sanction.

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Geneviève Laporte appuyé par M. Jean-Luc Nappert, et résolu** de soumettre une recommandation à la ministre de l'Enseignement supérieur à l'effet de décerner un diplôme d'études collégiales à chacune et à

chacun des étudiants dont le nom figure sur la liste GR2024091201 produite par la Direction des études.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
RÉS. 272-CA-03**

### **2024-272-07 APPROBATION DES SANCTIONS D'ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC)**

*Doc. 7 : Approbation des sanctions d'AEC*

M<sup>me</sup> Lefebvre dépose le tableau des statistiques. Les deux-cent-quatre-vingts (280) dossiers de sanction déposés pour approbation ont satisfait aux conditions de l'obtention de la sanction.

Les membres échangent relativement à l'offre de programmes, à la rentabilité de certaines AEC, etc.

**Il est proposé par M. Simon Villeneuve, appuyé par M. Martin Toussaint et résolu** d'approuver l'attestation d'études collégiales aux étudiantes et étudiants qui ont satisfait aux conditions de l'obtention de la sanction et dont les noms apparaissent à la liste détaillée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
RÉS. 272-CA-04**

### **2024-272-08 NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DES ÉTUDES POUR L'ANNÉE 2024-2025**

*Doc. 8 : Membres de la Commission des études pour l'année 2024-2025*

La liste des membres de la Commission des études pour l'année 2024-2025 est déposée. Conformément au règlement n° 5 relatif à la Commission des études, la nomination des membres doit être entérinée par le Conseil d'administration.

M<sup>me</sup> Lefebvre nomme séance tenante les deux étudiants qui s'ajoutent à la liste déposée : MM. Derek Gauthier, de Sciences humaines pour le secteur préuniversitaire et Alexandre Lecompte, de Techniques de tourisme, pour le secteur technique. **En tenant compte de ces ajouts, il est proposé par M. François Tougas, appuyé par M<sup>me</sup> Sonya Paquet, et résolu** de nommer les personnes dont les noms apparaissent au document n° 8 comme membres de la Commission des études pour l'année 2024-2025.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
RÉS. 272-CA-05**

### **2024-272-09 MISE À JOUR DES MEMBRES DU COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE**

M<sup>me</sup> Lefebvre mentionne que le comité d'éthique de la recherche (CER) est en recrutement pour pourvoir deux postes.

Elle invite les membres à proposer des candidatures. La diversité de points de vue et d'expertises permet d'enrichir les discussions au sein du CER, qui, malgré les vacances, détient le quorum.

2024-272-10

### RÉVISION DU PROGRAMME D'ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC) DE ZOOThÉRAPIE ET INTERVENTIONS HARMONISÉES

*Doc. 10 : Révision du programme d'attestation d'études collégiales (AEC) de Zoothérapie et interventions harmonisées*

M<sup>me</sup> Lefebvre fait part des grandes lignes de l'actualisation de la grille de cheminement pour l'AEC de spécialisation Zoothérapie et interventions harmonisées (JNC.20).

Certaines modifications ont été apportées aux préalables pour créer un cheminement qui facilite la réussite par une mise en pratique graduelle et une intégration plus progressive de certaines compétences de l'AEC. Les 30 heures ajoutées au programme se répartissent ainsi : 15 heures de laboratoire et 15 heures de planification et de préparation supervisées supplémentaires.

Un échange a lieu.

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Geneviève Laporte, appuyé par M. Mauricio Izquierdo, et résolu** d'adopter le programme d'attestation d'études collégiales de Zoothérapie et interventions harmonisées (JNC.20) révisé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
RÉS. 272-CA-06**

2024-272-11

### RÉVISION DU PROGRAMME D'ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC) DE TECHNIQUES DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES (ANCIENNEMENT : AGENT EN SUPPORT À LA GESTION DES RH)

*Doc. 11 : Révision du programme d'attestation d'études collégiales (AEC) de Techniques de gestion des ressources humaines (anciennement : Agent en support à la gestion des RH)*

M<sup>me</sup> Lefebvre fait part des changements apportés au programme Techniques de gestion des ressources humaines tels que la bonification de la maîtrise des applications et des TIC, le volet dotation, les heures de stage pour une meilleure intégration des compétences, etc. Cette révision provient d'un consortium de 17 cégeps, afin de rendre le programme d'AEC pleinement cohérent avec le marché du travail.

Le programme vise à former des personnes pouvant être polyvalentes à travers diverses tâches. Elles seront en mesure de faire face aux nouvelles contraintes liées à la gestion des ressources humaines, telles que l'accélération du progrès technologique, la complexité croissante des tâches, l'évolution du cadre réglementaire, la prise en compte croissante des besoins des membres du personnel et le contexte de pénurie de main-d'œuvre.

Un échange a lieu.

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Sonya Paquet, appuyé par M<sup>me</sup> Geneviève Laporte et résolu** d'adopter le programme d'attestation d'études collégiales de Techniques de gestion des ressources humaines (LCA.DT) révisé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
RÉS. 272-CA-07**

2024-272-12

## **RÉVISION DU RÈGLEMENT N° 9 RELATIF AUX DROITS PRESCRITS EN VERTU DE L'ARTICLE 24,5 DE LA LOI SUR LES COLLÈGES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL (L.R.Q., C. C-29)**

*Doc. 12 : Révision du Règlement n° 9 relatif aux droits prescrits en vertu de l'article 24,5 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel (L.R.Q., c. C-29)*

M<sup>me</sup> Lefebvre présente les modifications apportées au Règlement n° 9, dont la dernière révision remonte à 2019. Elle mentionne que l'Association étudiante a été informée de cette révision.

Nous y retrouvons une augmentation des droits de toutes autres natures de 3 % tel que réglementé dans la Loi limitant l'indexation de plusieurs tarifs gouvernementaux; des ajustements mineurs, la réécriture d'un paragraphe comme présenté dans la Loi sur l'aide financière aux études; un ajout à l'article 3.2.2.5 pour tenir compte de la complexité et de la durée du travail demandé lors d'analyse de certains cours; etc.

Un échange a lieu.

**Il est proposé par M. Sylvain Gagné, appuyé par M. Simon Villeneuve** et résolu d'adopter le Règlement n° 9 relatif aux droits prescrits en vertu de l'article 24,5 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel (L.R.Q., c. C-29) révisé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
RÉS. 272-CA-08**

2024-272-13

## **PROJETS D'INFRASTRUCTURES**

### **13.1. État de situation**

M. Larose présente l'état de situation des deux projets d'infrastructure.

Il fait part des autorisations reçues du ministère de l'Éducation supérieure (MES), le 16 août, pour le contrat visant les fouilles archéologiques, et le 20 août, pour la publication de l'appel d'offres pour la construction de l'institut technologique.

Dans la même correspondance, le Cégep a reçu la confirmation que les projets de réfection du bloc R et du plateau sportif n'étaient pas retenus dans le cadre du Plan québécois des infrastructures (PQI) 2024-2034. M. Larose partage la déception à l'interne à l'égard du plateau sportif et les possibilités d'améliorations des installations actuelles à l'étude.

Pour l'institut, technologique, une autorisation du Conseil du trésor sera nécessaire avant la conclusion du contrat avec l'entrepreneur général en construction puisque la valeur du projet est supérieure à 20 millions de dollars.

Il est dit que l'échéancier sera retardé, vu la confirmation tardive du Ministère, mais que des travaux avancent en parallèle, tel que l'aménagement d'un stationnement temporaire, situé à 350 mètres du Cégep, derrière le cimetière de la rue Cowie, qui offre une capacité de 134 places. Ce projet a nécessité des travaux supplémentaires en raison de la

contamination du sol amenant un dépassement de coûts de 70 000 \$ au projet initial de 95 000 \$.

Les membres échangent.

La Direction se réjouit dans le contexte budgétaire actuel de la confirmation pour l'institut.

### 13.2. Adjudication d'un contrat en archéologie

*Doc. 13.2. : Fiche synthèse*

M. Larose informe l'assemblée que malheureusement, aucune soumission n'a été déposée, à la suite de l'appel d'offres public pour la réalisation du mandat en archéologie.

Des raisons sont évoquées concernant cette situation, comme l'autorisation reçue tardivement menant à des travaux à l'automne et à l'hiver, la pénurie de bioarchéologues, etc.

M. Larose présente les options qui s'offrent au Cégep pour la suite (relance de l'appel d'offres, intégration du contrat dans l'appel d'offres pour l'entrepreneur général, etc.).

Les membres échangent sur la situation.

## 2024-272-14      **RÉSOLUTION      CONCERNANT      L'IMPOSITION      DU      NIVEAU D'INVESTISSEMENT POUR L'ANNÉE 2024-2025**

*Doc. 14 : Résolution concernant l'imposition du niveau d'investissement pour l'année 2024-2025*

M. Larose explique l'orientation prise par le Ministère concernant l'imposition du niveau d'investissement pour l'année 2024-2025 et les impacts pour notre Cégep.

Les cégeps ont reçu une lettre signée par la ministre de l'Enseignement supérieur datée du 31 juillet dernier, les informant que les dépenses d'investissement autorisées sont dorénavant plafonnées, pour tout le réseau collégial, à un niveau inférieur de 32 M\$ aux allocations budgétaires pour l'année 2024-2025.

Pour le Cégep de Granby, cette nouvelle mesure vient modifier la planification budgétaire reliée aux immobilisations pour 2024-2025, d'autant plus que le budget d'immobilisations 2024-2025 a été adopté au Conseil d'administration d'avril 2024.

Le niveau d'investissement établi pour le Cégep de Granby pour 2024-2025 est inférieur de l'ordre de 58 % par rapport au total combiné des soldes cumulés des années antérieures et des allocations annuelles octroyées pour 2024-2025. Cette situation oblige donc le Cégep à refaire l'exercice budgétaire 2024-2025 et à procéder, de nouveau, à une priorisation des achats et projets de réfection ou transformation. À cet égard, un Comité d'audit devra avoir lieu, puis le budget révisé sera adopté au Conseil.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cette situation limite notre capacité à planifier les travaux et les achats reliés au volet immobilisation ainsi que notre autonomie dans la gestion et l'entretien des bâtiments, notamment pour l'Institut technologique qu'il faudra meubler et équiper.

Les membres échangent.

La Fédération des cégeps a exprimé les préoccupations du réseau sur plusieurs tribunes. Elle a également mis à la disposition des conseils d'administration un projet de résolution afin de demander la réévaluation de cette mesure. De légères modifications à cette résolution ont été apportées par le Comité exécutif du Cégep. Ainsi, la résolution qui serait à acheminer au Ministère est déposée en annexe, et se lit ainsi :

CONSIDÉRANT que le 31 juillet 2024, la ministre de l'Enseignement supérieur a transmis une lettre aux cégeps pour les informer des allocations pour les volets infrastructures et ressources informationnelles pour l'année 2024-2025;

CONSIDÉRANT que dans cette lettre, les cégeps étaient informés de l'imposition d'un niveau d'investissement autorisé, à savoir qu'ils étaient désormais assujettis à un montant maximal permis pour la réalisation des travaux pour l'année visée;

CONSIDÉRANT que cette décision d'imposer des restrictions budgétaires a été prise unilatéralement, rétroactivement et sans aucune consultation préalable des cégeps;

CONSIDÉRANT que le rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale déposé pour l'année 2023-2024 quant à la Gestion du parc immobilier des cégeps fait état que deux tiers des bâtiments des cégeps sont en mauvais état et que les investissements prévus couvrent moins de la moitié des besoins à venir;

CONSIDÉRANT que pour l'année 2024-2025, les cégeps font face à une augmentation importante de 5.3% des inscriptions étudiantes par rapport à l'année précédente, soit la plus forte hausse de la population étudiante collégiale en 25 ans;

CONSIDÉRANT que l'assujettissement des cégeps au niveau d'investissement déterminé par la ministre de l'Enseignement supérieur risque de compromettre la réalisation de leur mission.

**Il est proposé par M. Mauricio Izquierdo, appuyé par M. Simon Villeneuve et résolu :**

Que le Conseil d'administration demande au gouvernement de réévaluer, et ce conjointement avec les cégeps, l'imposition d'un niveau d'investissement autorisé et de mettre en oeuvre des règles budgétaires permettant aux cégeps de réaliser adéquatement leur mission;

Que le Conseil d'administration mandate le président du Conseil d'en informer la ministre de l'Enseignement supérieur.

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ RÉS. 272-CA-09

### 2024-272-15 ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

M. Larose fait part de l'état d'avancement des travaux du plan stratégique qui couvrira les années 2025 à 2030, comme convenu en Comité exécutif.

Le plan est en phase de rédaction des orientations, des objectifs et des cibles. Des groupes de discussion par thématique enrichissent son écriture. Le 20 septembre dernier, une rencontre avec les partenaires externes a permis à la Direction de présenter nos enjeux et d'échanger sur les partenariats possibles (Pôle universitaire, Zone d'innovation, logements, transport collectif, etc.).

Les éléments qui retiennent l'attention dans le prochain plan : la réussite de 1<sup>ère</sup> session et des cours défis, l'évaluation des programmes en continue et un système d'information programme, le développement des compétences du personnel et des étudiants notamment sur le numérique, la pédagogie inclusive et les mesures d'adaptation, la vie étudiante par programme, le développement de la carte programme, la flexibilité des parcours de formations, l'optimisation des espaces informels et la valorisation des arts et de la culture, les infrastructures sportives, l'écologisation, l'identité de l'Institut technologique, l'image de marque du Cégep, les partenariats.

Les membres échangent.

Dans les prochaines étapes, il y aura la phase de validation, avec la consultation des instances, ainsi qu'une présentation pour adoption au CA. Le visuel sera aussi travaillé.

L'échéancier du 12 novembre étant trop serré en regard à la consultation, il est envisagé de tenir un CA extraordinaire.

*Pause*

### 2024-272-16 BILAN DU PLAN D'ACTION 2023-2024

*Doc. 16 : Bilan du Plan d'action 2023-2024*

Le bilan du plan d'action 2023-2024 est déposé en annexe.

Le bilan comprend 68 actions rattachées au plan stratégique 2017-2024 et permet de prendre la mesure des défis rencontrés au cours de l'année : négociations des conventions collectives, nomination à la Direction générale et à la Direction des études, révision majeure de plusieurs programmes d'études, etc.

M. Larose présente quelques actions qui ont marqué 2023-2024 : évaluation du plan stratégique et portrait de la réussite au Cégep; élaboration d'une auto-évaluation de nos mécanismes d'assurance-qualité; bonification de la structure d'accueil et d'intégration pour les étudiants internationaux; nouvelles approches pédagogiques aux cours défis en Français et Philosophie; nouveau cadre de référence pour le fonctionnement des comités de programme; promotion de la nouvelle identité des équipes sportives et nouvelle équipe de Hockey féminin; poursuite des travaux de conception du plateau sportif et de l'institut

technologique; rehaussement de la sécurité informatique et de l'information; révision du Règlement n° 1 et de la Politique de valorisation de la langue française; soutien et formation du personnel quant à l'utilisation du numérique et de l'IA; appropriation des obligations légales reliées à la loi 25 et planification des travaux d'aménagement d'une classe extérieure.

Plusieurs actions se réalisent sur plus d'une année en raison de la complexité des enjeux ou de l'ampleur du changement à implanter. Les membres échangent sur quelques actions à plus faible taux de pourcentage de réalisation, dont : *Explorer des solutions à la crise de logements étudiants; Réviser le Règlement n° 5 concernant la Commission des études.*

**Il est proposé par M. Jean-Luc Nappert, appuyé par M. François Tougas et résolu** d'adopter le bilan du plan d'action 2023-2024.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
RÉS. 272-CA-10**

### **2024-272-17 PLAN D'ACTION 2024-2025**

*Doc. 17 : Plan d'action 2024-2025*

Le plan d'action pour l'année 2024-2025 est déposé en annexe. Cette année en est une de transition qui se reflète dans la présentation des actions, regroupées par priorités institutionnelles telles qu'identifiées au CA du 23 avril dernier.

M. Larose souligne que la construction de l'Institut technologique Desjardins monopolisera les équipes, à la fois pour la mise en place du chantier et pour la création d'une identité distinctive de l'Institut.

L'année sera aussi marquée par l'établissement du nouveau plan stratégique. Les récents travaux qui y sont reliés ont notamment inspirés ces actions : des pratiques pédagogiques qui favorisent l'inclusion; une gestion de programme et d'évaluation structurée et organisée; des actions concertées pour la réussite (guichet unique pour les mesures d'aide); un cadre institutionnel pour l'utilisation de l'intelligence artificielle; des infrastructures informatiques sécuritaires; des outils et procédures qui favorisent un climat de travail sain, suscitent l'engagement et le développement des compétence du personnel; des partenaires importants, etc.

Le plan d'action répond également à diverses obligations réglementaires des ministères du gouvernement du Québec.

Les membres échangent notamment sur le niveau stratégique de certaines actions, la formulation des cibles et l'atteinte des résultats, l'arrimage des directions et le travail collaboratif, etc.

**Il est proposé par M. François Tougas, appuyé par M. Martin Toussaint et résolu** d'adopter le plan d'action 2024-2025.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
RÉS. 272-CA-11**

### 2024-272-18 DÉPÔT DU PLAN DE TRAVAIL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2024-2025

*Doc. 18 : Plan de travail du Conseil d'administration 2024-2025*

Le plan de travail 2024-2025 du Conseil d'administration et de ses différents comités est déposé. Il servira tout au long de l'année comme document de référence. Ressortent cette année, la participation du Conseil à la visite de la Commission de l'évaluation de l'enseignement collégial ainsi que la mise en place de la planification stratégique 2025-2030 et ses mécanismes de suivi.

### 2024-272-19 RÉVISION DE LA POLITIQUE DE GESTION DU PERSONNEL D'ENCADREMENT

*Doc. 18 : Révision de la Politique de gestion du personnel d'encadrement*

En raison du sujet, les invités, M. Pearson et M<sup>mes</sup> Isabelle Giard et Huguette Dupont quittent la salle pour ce point. Les membres du personnel du CA ne peuvent se prononcer lors du vote.

M. Larose présente la Politique de gestion du personnel d'encadrement révisée notamment à la suite des modifications apportées par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) au Règlement déterminant les conditions de travail des cadres des cégeps.

Afin de se conformer aux nouvelles dispositions du Règlement, une mise à jour de la Politique locale de gestion du personnel d'encadrement du Cégep est proposée.

Les modifications proposées à la Politique sont de l'ordre de la conformité au Règlement modifié; le retrait de certains articles déjà prévus au Règlement; la modification de clauses locales.

Les principales modifications concernent les modalités de vacances déterminées dorénavant par Règlement; l'intégration des journées de ressourcement prévues au Règlement; les jours fériés déterminés dorénavant par Règlement; l'ajout de précisions quant aux mesures reliées au cumul temporaire de tâches; l'ajout d'une référence au Programme de télétravail du Cégep; le délai de consultation lors d'une modification de structures administratives; le délai de réponse du Cégep dans le cadre d'une demande de reclassification.

Quelques modifications ont été proposées depuis l'envoi :

- À l'article, 3.1.4, le terme « association locale » est remplacé par « section locale »;
- À l'article 6, le mot « postes » est remplacé par « tâches ».
- À l'article 6.4, la phrase : *Dans la mesure du possible, le Cégep procède au remplacement de la personne cadre qui est affectée à un intérim pendant plus de six (6) mois.*, est remplacée par : *Dans la mesure du possible, le Cégep procède au remplacement du poste dépourvu de titulaire lors d'un intérim de longue durée (6 mois ou plus).*

En tenant compte de ces modifications, **il est proposé par M. Jean-Luc Nappert, appuyé par M<sup>me</sup> Sonya Paquet** et résolu d'adopter la Politique de gestion du personnel d'encadrement révisée.

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ RÉS. 272-CA-12

### 2024-272-20 ÉLECTIONS

#### 20.1. Comité de gouvernance et d'éthique (1 membre de l'externe)

Le poste demeure vacant, car aucun autre membre que M. Toussaint, déjà nommé en juin, ne manifeste son intérêt.

Le comité de gouvernance et d'éthique pour l'année 2024-2025 est composé de : MM. Carl Morissette, Martin Toussaint et Sylvain Gagné. Un poste (membre externe) demeure vacant.

#### 20.2. Comité des ressources humaines (1 membre de l'interne)

Le poste demeure vacant, car aucun membre ne manifeste son intérêt.

Le comité des ressources humaines pour l'année 2024-2025 est composé de : M. Simon Villeneuve, M<sup>mes</sup> Geneviève Laporte et Sonya Paquet. Un poste (membre interne) demeure vacant.

#### 20.3. Comité d'évaluation du directeur général (1 membre du Comité exécutif)

M. Mauricio Izquierdo se propose comme membre du Comité d'évaluation du directeur général.

Il est élu par acclamation.

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ RÉS. 272-CA-13

Le comité d'évaluation du directeur général pour l'année 2024-2025 est composé de : MM. Carl Morissette, Simon Villeneuve et Mauricio Izquierdo.

#### 20.4. Comité d'évaluation du directeur des études (1 membre du Comité exécutif)

M. Jean-Luc Nappert se propose comme membre du Comité d'évaluation de la directrice des études.

Il est élu par acclamation.

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ RÉS. 272-CA-14

Le comité d'évaluation de la directrice des études pour l'année 2024-2025 est composé de : MM. Vincent Larose, Carl Morissette et Jean-Luc Nappert.

### 2024-272-21 PÉRIODE D'INFORMATION

#### 21.1. Visite d'audit de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC) le 1<sup>er</sup> octobre 2024

M<sup>me</sup> Lusignan résume les éléments pour lesquels la CEEC questionnera les membres du Conseil afin de parfaire leur compréhension pour porter un jugement sur notre rapport d'autoévaluation de l'assurance-qualité.

Les membres échangent afin de mieux cerner les éléments de consultation. M<sup>me</sup> Lusignan les invite à répondre avec authenticité et transparence.

### 21.2. Commission des études

#### 21.2.1. Bilan des activités 2023-2024

*Doc. 19.1.1. : CÉ : bilan des activités 2023-2024*

Le bilan des activités 2023-2024 est déposé.

#### 21.2.2. Plan de travail 2024-2025

*Doc. 19.1.2. : CÉ : plan de travail 2024-2025*

Le plan de travail est déposé.

### 21.3. Évolution des inscriptions par programme à l'enseignement régulier

M. Larose dépose l'évolution des inscriptions des étudiants à l'enseignement régulier en date du 20 septembre 2024. Une hausse est notée, particulièrement pour le secteur technique.

Il mentionne que notre devis pédagogique, déterminé par le Ministère, est de 1955 étudiants temps complet. Ainsi, la capacité d'accueil autorisée par le Ministère correspond au devis pédagogique plus 10 %, soit 2 150 étudiants temps complet.

Les membres échangent.

### 21.4. Rapport d'audit en sécurité de l'information

M<sup>me</sup> Dupont fait le portrait de notre sécurité de l'information, à la suite de l'audit de juin. Notre niveau de maturité de sécurité étant dans la moyenne des cégeps, même légèrement au-dessus, est déjà en voie d'amélioration, car plusieurs travaux ont été amorcés répondant ainsi aux recommandations émises.

Également, au plan de travail 2024-2025, nous y retrouvons entre autres : le plan de continuité des opérations, le plan de reprise informatique, la gestion des accès.

### 21.5. Fondation du Cégep

M<sup>me</sup> Giard fait part du chèque reçu pour la Fondation du Cégep dans le cadre de la campagne : *S'engager pour une bonne cause*.

### 21.6. Rapport du DG

M. Larose informe des éléments de rayonnement en ce début d'année, dont la couverture médiatique pour l'inauguration de la classe extérieure.

M<sup>me</sup> Simard Rousseau et M. Izquierdo sont soulignés pour avoir reçu une mention d'honneur du Cégep.

## 21.6. Évaluation du CA

M. Larose fait ressortir les faits saillants de l'évaluation remplie par la dizaine de membres du CA qui se sont prononcés relativement à l'exercice des responsabilités, la contribution individuelle, le fonctionnement, et la contribution du président du Conseil.

Dans les points forts, les membres considèrent que le Conseil assume son rôle et ses responsabilités; participe à l'élaboration du Plan stratégique, adopte un budget aligné sur les orientations stratégiques; possède une connaissance des différents risques pour le Cégep, etc. Le rôle du président permet un bon climat lors des assemblées, un respect des droits de parole. Il suscite les discussions, concilie les points de vue différents, etc.

Dans les points de vigilance, nous y retrouvons : la durée des séances, l'accueil et l'intégration des nouveaux membres, la progression du plan stratégique, la clarification des pouvoirs entre la Direction générale et le CA.

Un court échange a lieu.

### 2024-272-22 **DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE : MARDI 12 NOVEMBRE 2024**

La prochaine assemblée ordinaire aura lieu le mardi 12 novembre 2024.

Un rappel est fait concernant la visite d'audit de la CEEC le 1<sup>er</sup> octobre à 17 h 30.

### 2024-272-23 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

**Il est proposé par M. Mauricio Izquierdo, appuyé par M. François Tougas de lever la séance à 21 h 46.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
RÉS. 272-CA-15**

---

M. Carl Morissette  
Président

---

M. Vincent Larose  
Secrétaire général